

INÉGALITÉS : COMMENT RÉPARER L'ASCENSEUR SOCIAL EN FRANCE ?

JEAN-BAPTISTE DANET
JEAN-HERVÉ LORENZI

COMMISSION ÉCONOMIE, COMPÉTITIVITÉ ET FINANCE



MEDEF

SYNTHÈSE

Les Français considèrent la société comme « inégalitaire » à une très large majorité, alors que les indicateurs montrent que les inégalités monétaires sont plus atténuées que dans les pays voisins, sous l'effet de notre modèle égalisateur. Ce paradoxe s'explique largement par le blocage de l'ascenseur social, fruit d'un déterminisme social qui est un record parmi les pays avancés.

La révolution numérique est en train d'aggraver ces processus et d'éroder la classe moyenne, ce qui est un facteur de déstabilisation politique, économique et sociale.

Le blocage de l'ascenseur social résulte d'un déséquilibre entre risque et rente, c'est-à-dire que nous privilégions collectivement la recherche de rentes de situation à la prise de risque. Les parcours individuels sont alors largement déterminés par la situation des parents et le diplôme initial, avec peu d'opportunités pour rebondir tout au long de la vie.

La grille de lecture d'un déséquilibre risque-rente révèle les effets d'entraînement pervers entre d'une part, des freins à la mobilité sociale et à l'épanouissement personnel, et d'autre part, un manque de vitalité entrepreneuriale dans les territoires où vivent les Français.

Les entreprises ont alors un rôle clé à jouer pour réparer l'ascenseur social soit par leur politique de recrutement, de promotion, de formation, soit encore par leur dynamisme dans les territoires.

MÉTHODOLOGIE

Cette note fait la synthèse des discussions tenues au sein du groupe de travail « inégalités » piloté par Jean-Baptiste Danet (CroissancePlus) et Jean-Hervé Lorenzi (Le Cercle des Économistes), dans le cadre des travaux du Bureau de la commission Économie, compétitivité et finances du MEDEF, coprésidée par Marie-Claire Capobianco et Jacques Creyssel.

La réflexion s'est appuyée sur une large documentation bibliographique incluant la plupart des travaux récents sur le sujet des inégalités, et a bénéficié d'échanges avec les experts du MEDEF sur les sujets relevant de leurs compétences.

Nos travaux ont commencé par une analyse complète de la situation, pour lever le paradoxe apparent d'inégalités de revenu faibles et d'un fort sentiment d'inégalités, puis en tirer les conséquences pour les années à venir. Dans un deuxième temps, nous avons formulé des propositions concrètes, faisant levier sur la contribution des entreprises à l'ascenseur social.

La note a été rédigée conjointement par Alain Villemeur et Olivier Redoules.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 6 |
| A. DES INÉGALITÉS MONÉTAIRES FAIBLES, MAIS UN FORT DÉTERMINISME SOCIAL | 7 |
| a. Des inégalités monétaires plus faibles que chez nos voisins..... | 7 |
| b. Une redistribution massive des revenus | 8 |
| c. Mais un record en termes de déterminisme social | 10 |
| B. LA MUTATION NUMÉRIQUE, UNE MENACE POUR NOTRE MODÈLE ÉGALISATEUR | 12 |
| a. En cours, une polarisation des emplois..... | 12 |
| b. L'érosion de la classe moyenne, une tendance de long terme..... | 13 |
| c. La remise en question de notre modèle sociétal | 13 |
| d. Un cercle vicieux en route | 15 |
| C. LE DÉSÉQUILIBRE RISQUE/RENTE, À L'ORIGINE DU DÉTERMINISME SOCIAL | 17 |
| a. Trop de rentes de situation..... | 17 |
| b. Le déterminisme social, un déséquilibre risque/rente | 18 |
| c. Égalité des chances et croissance économique vont de pair..... | 19 |
| D. RÉPARER L'ASCENSEUR SOCIAL : LE RÔLE CENTRAL DES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES | 21 |
| a. Nous devons changer notre rapport au risque, à la réussite et à l'échec pour nous donner les moyens de saisir les opportunités d'un monde plus risqué..... | 21 |
| b. Les politiques publiques nationales doivent intégrer, de manière prioritaire, l'objectif d'égalité des chances..... | 22 |
| c. Les entreprises doivent être reconnues et accompagnées dans leur mission de moteur principal de l'ascenseur social | 23 |
| d. Dans les territoires, il faut augmenter les opportunités d'ascension sociale par la dynamique entrepreneuriale | 26 |

INTRODUCTION

Selon le baromètre annuel PEP/Kantar consacré aux Français et à leur vision de notre société, **78 % des Français considèrent la société comme « inégalitaire »**, et 28 % l'estiment même « très inégalitaire ». Au même moment, le mouvement des « gilets jaunes », comme bien d'autres auparavant, a mis la justice sociale au centre de ses revendications.

Pourtant, **l'égalité est au centre du modèle social Français**. Le mot « égalité » figure dans tous nos documents officiels et sur les frontons de toutes les mairies, l'égalité est au cœur de notre histoire politique, depuis la Révolution française et la nuit du 4 août 1789.

De plus, les observateurs internationaux comme le FMI et l'OCDE comptent **la France parmi les pays les plus égalitaires au monde**. Enfin, les données macroéconomiques, de partage de la valeur ajoutée, de prélèvements obligatoires, de transferts sociaux, de poids des services publics, témoignent d'efforts massifs de partage des richesses.

Comment expliquer **le paradoxe français, celui d'un pays perçu par les observateurs étrangers comme l'un des plus égalitaires, au contraire de la perception des Français ?**

Le sentiment d'inégalités n'est pas seulement un défaut de perception et nous ne sommes pas non plus en train de vivre le paradoxe de Tocqueville, selon lequel « le désir d'égalité devient toujours insatiable à mesure que l'égalité est plus grande. ». En fait le sentiment d'inégalités traduit la frustration des Français face à un profond déterminisme social qui pénalise historiquement les plus pauvres, et de plus en plus les membres des classes moyennes, et que l'effort massif de redistribution fiscal-social ne traite que de façon symptomatique.

Nous allons étayer cette réalité contradictoire dans le premier paragraphe. En provoquant la polarisation des emplois, la révolution numérique aggrave ce constat tandis que la classe moyenne rétrécit, c'est l'objet du deuxième paragraphe. Le déséquilibre risque-rente contribue de manière importante à pérenniser ce déterminisme social en même temps qu'il contrarie le dynamisme économique ; cette analyse est développée dans le troisième paragraphe. Enfin, le rôle des entreprises est jugé clé pour réparer l'ascenseur social et ce rapport s'achève sur des propositions.

A. DES INÉGALITÉS MONÉTAIRES FAIBLES, MAIS UN FORT DÉTERMINISME SOCIAL

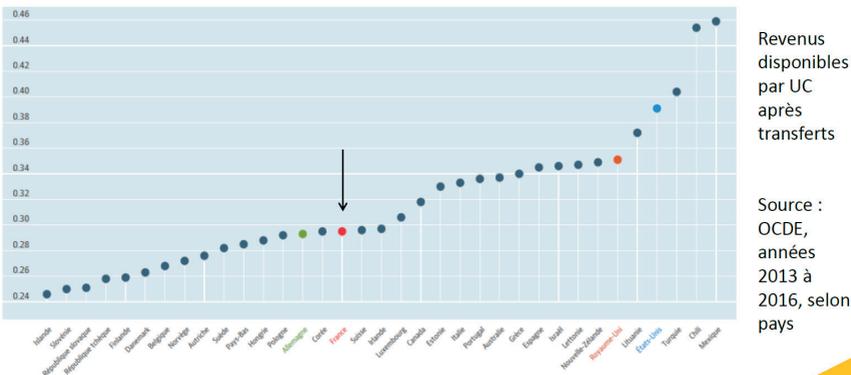
a. Des inégalités monétaires plus faibles que chez nos voisins

Le sentiment d'inégalité des Français ne reflète pas un mauvais partage des richesses ni des revenus : les inégalités comme la pauvreté monétaire sont stables depuis des décennies et plus faibles que chez nos voisins

Il est possible de mesurer le partage des revenus et des richesses en se basant sur différents indicateurs. Chacun de ces indicateurs permet d'apprécier, de manière partielle, une dimension ou une sous dimension de la situation ; c'est l'ensemble des indicateurs qui permet de donner une appréciation globale.

La France se distingue par un niveau d'inégalités stable et parmi les plus faibles des économies comparables. Ce constat fait consensus parmi les économistes et institutions qui s'intéressent au sujet des inégalités, et s'est progressivement diffusé au sein du débat public, notamment au sein des médias. La présentation faite par le directeur général de l'INSEE à l'Assemblée nationale en janvier 2019 permet d'apprécier la situation suivant les principaux indicateurs disponibles. Ainsi les indicateurs les plus courants d'inégalités que sont l'indicateur de Gini ou le rapport des revenus entre les 10 % les plus aisés et les 10 % les moins aisés (« P90/P10 ») situent la France parmi les pays les plus égalitaires de l'OCDE. Le niveau des inégalités en France est proche de celui de l'Allemagne, légèrement plus élevé que dans les pays nordiques, mais bien inférieur à ce que connaissent les pays méditerranéens et les pays Anglo-Saxons.

Classement des pays de l'OCDE par niveau d'inégalités mesuré par l'indicateur de Gini (illustration tirée de la présentation faite par l'INSEE à la Commission des finances en janvier 2019)



De plus, les inégalités de revenus sont assez contenues entre régions et territoires. Les économistes Philippe Askenazy et Philippe Martin dans une note sur les inégalités territoriales¹ constatent que « les inégalités spatiales de revenu disponible ont diminué entre régions, mais aussi entre aires urbaines ». Laurent Davezies indique que, malgré la désindustrialisation, « les inégalités interrégionales de revenu disponible brut (RDB) par habitant n'ont pas cessé de se réduire depuis les années 1980 (et même depuis les années 1960). »

La France se distingue aussi par un taux de pauvreté parmi les plus bas des pays de l'OCDE, et même le plus bas lorsque l'on prend en compte les bénéfices des services publics comme la santé ou l'éducation.

Enfin, les inégalités de patrimoine sont certes, comme dans tous les pays, supérieures aux inégalités de revenu, mais la France ne se distingue pas par des niveaux ni des dynamiques particulièrement défavorables ; les inégalités de richesses y sont par exemple inférieures à celles de l'Allemagne.

Tous ces indicateurs convergent pour dire que les inégalités monétaires, c'est-à-dire de revenus et de richesses, sont plus faibles qu'ailleurs et plutôt stables, voire en baisse sur ces dernières années.

Ainsi, le gâteau national est plutôt bien réparti entre Français : les richesses sont largement partagées entre personnes ayant des niveaux de revenus très différents. La redistribution par la fiscalité et les prestations sociales fait passer le rapport de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres d'un facteur 22 à un facteur 6. Le magazine *The Economist* reconnaissait en janvier 2019 que la France était l'un des pays qui redistribuaient le plus au monde et obtenait ce faisant un partage des revenus aussi équitable que les pays nordiques, plus souvent érigés en exemples.

b. Une redistribution massive des revenus

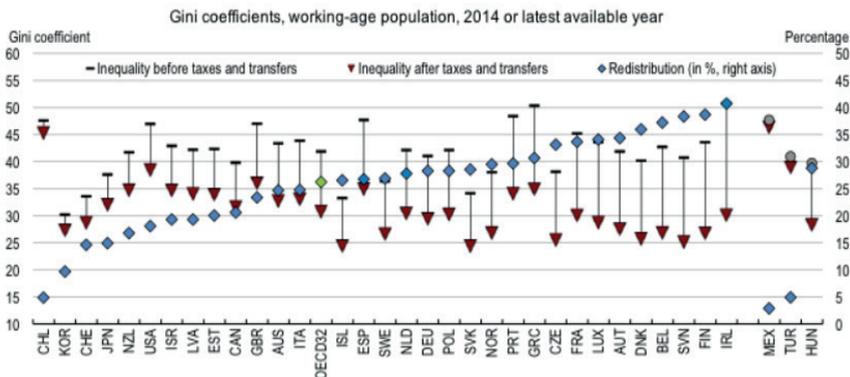
L'État providence redistribue massivement les richesses et revenus pour compenser et même inverser les inégalités résultant du fonctionnement naturel de l'économie. Le cadre de l'État providence à la française est pour l'essentiel hérité de reconstruction après la Seconde guerre mondiale, même s'il a été modifié à plusieurs reprises depuis. L'État providence inclut à la fois les systèmes de redistribution universels (impôts, RSA, allocations familiales, CMU) et les systèmes dépendants des régimes sociaux (chômage, retraite, maladie).

Notre modèle égalisateur fonctionne en redistribuant massivement les revenus et les richesses : les dépenses sociales représentent 31,2 % du PIB, un record dans l'OCDE²

Mesuré à l'aide de l'indicateur de GINI, qui est calculé par l'OCDE pour ses pays membres, cet effort de redistribution est parmi les plus élevés, car la France part d'un des niveaux d'inégalités avant redistribution les plus élevés au monde pour arriver, après redistribution, à l'un des plus bas.

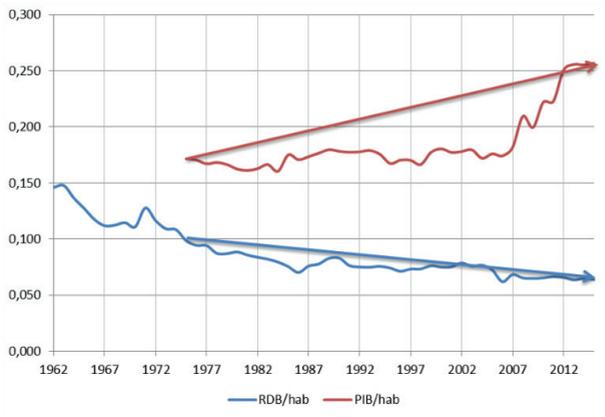
1. www.cae-eco.fr/Promouvoir-l-egalite-des-chances-a-travers-le-territoire

2. <https://data.oecd.org/fr/socialexp/depenses-sociales.htm>



Au niveau des territoires, les mécanismes de redistribution sont devenus tellement puissants qu'ils ont inversé les tendances de répartition de revenus tirés de l'activité économique : ainsi, alors que les inégalités de production entre territoires se sont fortement accrues au cours des dernières décennies du fait notamment de la désindustrialisation, les inégalités de revenu moyens des ménages dans les territoires ont déçu (voir graphique).

Graphique : un demi-siècle de variation des coefficients de variation (écart-type/moyenne) des RDB/habitant et un tiers de siècle de ceux des PIB/habitants moyens régionaux. France. 1962-2015 et 1975-2015.



Source : Calculs de Laurent Davezies d'après Insee

Aujourd'hui, l'effort redistributif réalisé par notre Etat providence atteint des niveaux records dans l'histoire comme dans le monde. Les montants mis en jeu dans la redistribution, qu'il s'agisse des prélèvements ou des dépenses sous forme de prestations sociales ou de services publics, sont les plus élevés des pays de l'OCDE, parfois même depuis que les données existent. C'est ainsi que les dépenses publiques représentent en France environ 57 % du PIB soit un record dans l'OCDE et au-delà. Au sein des dépenses

publiques, les dépenses sociales sont aussi un record, à 31 % du PIB considérées en brut, et à 28 % du PIB pour ce que les ménages reçoivent en net d'impôts « repris ». De la même façon, les prélèvements obligatoires, compris entre 45 et 48 % du PIB selon la définition retenue, atteignent des records en comparaisons historique et internationale, et peu de pays se sont aventurés à ces niveaux dans l'histoire économique.

L'État providence permet de sortir 5 M de personnes de la pauvreté : sans cette redistribution massive par des aides monétaires, la pauvreté définie au seuil de 50 % du revenu médian toucherait environ 5 millions de personnes supplémentaires selon l'Observatoire des inégalités³. Mais malgré cet effort massif, le taux de pauvreté a augmenté de 7,3 % à 8 % entre 2006 et 2016 (en définissant le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian) : il y a 630 000 pauvres de plus entre 2006 et 2016.

Au fond, la France a un modèle plus égalisateur qu'égalitaire : grâce à l'État providence, le partage des revenus et des richesses fonctionne, mais le déterminisme social reproduit les inégalités tout au long de la vie, puis de génération en génération. Il est difficile d'établir que la mobilité sociale a effectivement diminué au cours des dernières décennies, certaines études comme celle de l'INSEE parue en début d'année allant plutôt dans le sens d'une stabilité, voire d'une amélioration en ce qui concerne les femmes⁴. En revanche, le déterminisme social qui caractérise la France est devenu plus problématique dans un contexte de mutations technologiques, économiques et sociétales qui nécessitent de régénérer la classe moyenne.

c. Mais un record en termes de déterminisme social

En France, il faut 6 générations à un pauvre pour rejoindre la classe moyenne, un record en Europe. Selon la dernière étude de l'OCDE, les personnes qui se situent en bas de l'échelle des revenus ont peu de chances de gravir les échelons, tandis qu'à l'inverse, celles qui se trouvent au sommet y restent. C'est d'autant plus préoccupant que la France est le pays classé 21^e parmi les 22 pays les plus développés pris en compte ! Ainsi, si les inégalités de revenus sont aussi faibles en France que dans les pays nordiques, les pays nordiques se distinguent par une bien meilleure mobilité sociale.

Tableau : Nombre de générations pour rejoindre le revenu moyen⁵

| Pays | Nombre de générations |
|---|-----------------------|
| France | 6 |
| États-Unis, Italie, Japon, Royaume-Uni | 5 |
| Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Japon | 4 |
| Finlande, Norvège, Suède | 3 |
| Danemark | 2 |

3. www.inegalites.fr/L-essentiel-des-inegalites-d-education

4. www.insee.fr/fr/statistiques/3733096

5. <https://oecdecoscope.blog/2019/02/25/la-france-les-inegalites-et-lascenseur-social/>

L'appartenance à une catégorie socio-professionnelle se transmet de génération en génération. Une étude du think tank France Stratégie⁶ illustre précisément comment les catégories socio-professionnelles des parents influent sur celles des enfants. C'est particulièrement vrai pour les plus modestes et les plus riches, un peu moins pour les classes moyennes. Ainsi les enfants d'ouvriers (qui représentent 4 personnes sur 10 dans l'échantillon analysé dans l'étude), se retrouvent davantage parmi les plus pauvres (6 sur 10 parmi les 10 % ayant les niveaux de vie les plus modestes) que parmi les plus aisés (1 sur 6 parmi les 10 % les plus aisés et même 1 sur 10 dans le top 1 %). Symétriquement, la moitié des individus qui composent ce sommet de la distribution sont des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures.

L'inégalité des chances se manifeste ensuite par des fractures sociales, professionnelles et dans les conditions de vie, tout au long de la vie. Le baromètre annuel PEP/Kantar qui indiquait en 2018 que 78 % des sondés considéraient notre société comme inégalitaire indiquait aussi que les inégalités les plus préoccupantes pour les sondés concernaient l'accès à l'emploi, au logement et à la santé.

La réduction des inégalités de revenus monétaires ne permet pas une vraie égalité des conditions de vie entre d'un côté des situations précaires cumulant difficultés d'accès au logement, à un travail stable et plus encore à une carrière professionnelle, et des situations plus favorisées. Le chômage qui touche près de 10 % de la population active (et plus de 15 % lorsque l'on inclut les situations de sous-emploi), est ainsi la première cause de pauvreté puisque 40 % des chômeurs sont en situation de pauvreté contre une moyenne de 14 % pour la population dans son ensemble.

Il y a une dimension territoriale à l'inégalité des chances, dans tous les domaines (santé, éducation, emploi). Le taux de chômage varie du simple au quadruple entre les départements Français avec ce que cela signifie en termes de perspectives d'accès à l'emploi mais aussi de qualité des services publics, et de conditions de vie en général. En matière d'éducation : dans les 10 % des communes les plus pauvres en 2016, le nombre d'enseignants de moins de 30 ans et des non-titulaires était deux fois plus élevé que dans les 10 % les plus riches, et la réussite des épreuves écrites du diplôme national du brevet en Île-de-France est 2 fois supérieure dans les zones les plus aisées que dans les territoires en difficultés socio-économiques. En matière de santé le constat est encore plus grave : selon Philippe Askenazy et Philippe Martin « naître en Île-de-France assure 1,5 année de vie en plus que la moyenne nationale en 2012 pour un homme » et « la région Nord-Pas-de-Calais affiche un déficit de plus de 3 années. »

6. www.strategie.gouv.fr/publications/nes-meme-etoile-origine-sociale-niveau-de-vie

B. LA MUTATION NUMÉRIQUE, UNE MENACE POUR NOTRE MODÈLE ÉGALISATEUR

a. En cours, une polarisation des emplois

La révolution numérique, à l'œuvre depuis la fin de la seconde guerre mondiale, s'est accélérée depuis les années 1980 avec l'apparition des micro ordinateurs puis depuis les années 1990 avec la diffusion du réseau Internet. Une nouvelle accélération est en cours avec l'émergence des technologies liées à la robotisation (robots dans les chaînes de production) et à l'automatisation (voitures autonomes par exemple) et celles liées à l'Intelligence Artificielle (réseaux neuronaux, internet des objets...) qui se renforcent mutuellement. L'emploi s'en trouve profondément modifié, ce qui a de nombreuses répercussions économiques et politiques. La globalisation des chaînes de production depuis les années 1970 a également eu des effets sur la répartition des emplois, en mettant en concurrence les travailleurs les moins qualifiés.

L'économiste du MIT David Autor⁷ constatait dans un papier publié en 2010 qu'une polarisation des emplois est à l'œuvre depuis plusieurs décennies, avec l'augmentation de la part des emplois à salaires élevés dans les années 1980-90 puis celle de la part des emplois à bas salaires depuis la décennie 2000, ce qui a induit la diminution des emplois intermédiaires. Les tâches routinières disparaissent avec l'automatisation au profit des tâches non routinières, qu'elles soient manuelles ou intellectuelles. Cette polarisation des emplois est également à l'œuvre dans tous les pays avancés.

La France est la championne de la polarisation des emplois quand on la compare aux États-Unis et au Royaume-Uni. Et depuis la crise de 2008, la disparition des emplois intermédiaires s'est accélérée, comme le montre la dernière étude⁸ comparant la structure de l'emploi avant (1994-2007) et après la crise (2008-2013). Les emplois de la classe moyenne (ouvriers non qualifiés, les ouvriers qualifiés, les employés de bureau et les professionnels de niveau intermédiaire) reculent de plus en plus depuis 2008 tandis que les emplois des classes inférieures (services peu qualifiés) et supérieures (emplois de direction ou très qualifiés) augmentent.

Les mutations économiques, technologiques et sociétales conduisent à un rétrécissement de la classe moyenne : 1 emploi actuel sur 6 pourrait disparaître d'ici 20 ans

La montée en charge de l'IA, la robotisation, les véhicules autonomes, vont considérablement changer les façons de travailler dans les années à venir ; de plus, les transformations économiques et sociétales liées à la réorganisation des chaînes de valeurs mondiales, à la transition écologique et au vieillissement de la population vont modifier les besoins en compétences sur le marché du travail.

7. David Autor (2010), "The Polarization of Job Opportunities in the US Labor Market", *MIT Economics*, Avril.

8. Ariell Reshef et Farid Toubal (2019), *La polarisation du travail en France (1994-2018)*, Cepremap, Editions rue d'Ulm, mai.

Toutes les analyses disponibles pointent vers une transformation massive du marché du travail. Une des dernières études en date, publiée par l'OCDE en mars 2019, prévoit à l'échelle de l'OCDE la disparition de 14 % des emplois actuels du fait de leur automatisation et la transformation de 32 % d'entre eux d'ici 20 ans. La transformation serait encore plus aigüe en France, où un emploi sur six serait remplacé par un robot.

b. L'érosion de la classe moyenne, une tendance de long terme

La classe moyenne⁹ rétrécit dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne, dans l'OCDE, la part de ces ménages est passée de 64 % à 61 % entre 1985 et 2015, avec une érosion par le bas dans la mesure où c'est la part des populations défavorisées qui augmente, y compris en France.¹⁰ Pour les générations du baby-boom, 70 % d'entre elles faisaient partie des ménages à revenu intermédiaire lorsqu'elles avaient une vingtaine d'années ; désormais, la génération Y (née entre 1983 et 2002) n'en fait partie qu'à hauteur de 60 %. Ainsi, les chances de faire partie de la classe moyenne ont diminué pour les jeunes générations.

De plus, les revenus moyens de la classe moyenne ont à peine augmenté ; que ce soit en relatif ou en absolu dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des 30 dernières années. Dans certains pays, comme les États-Unis, la part des revenus les plus élevés a grimpé en flèche : la part des 1 % est passé de 11 % à 20 % et cette catégorie a récolté la moitié de la hausse totale des revenus sur cette période de 30 ans.

L'influence économique de la classe moyenne s'est affaiblie depuis 1985. Le revenu global des classes moyennes était passé de 4 fois celui des ménages à revenu élevé à, désormais, 2,8 fois. Ceci n'est pas sans conséquence sur la croissance.

La France n'y échappe pas et de nombreuses études ont mis en lumière le malaise, voire la dérive de la classe moyenne dès les années 2000¹¹.

Avec l'accélération de la polarisation de l'emploi, cette tendance à l'érosion de la classe moyenne va se poursuivre et pourrait même s'accroître : les disparitions et les transformations d'emplois attendues pour les prochaines années touchent des personnes aux profils de plus en plus qualifiés.

c. La remise en question de notre modèle sociétal

La classe moyenne participe à la construction d'un État démocratique en exigeant le respect du droit et en reconnaissant la légitimité de l'impôt ; cette classe moyenne contribue à la stabilité politique en empêchant la polarisation et la radicalité politique.

Les effets les plus emblématiques du rétrécissement de la classe moyenne résident dans le vote des Anglais en faveur du Brexit en 2017, puis l'élection de Donald Trump cette même année, et le mouvement des « gilets jaunes » en France depuis novembre 2018.

9. La classe moyenne est définie comme celle des ménages dont les revenus sont compris entre 75 % et 200 % du revenu national médian. En France, cela correspond aux revenus mensuels nets compris entre 1280 € et 3420 €, le revenu médian net étant de 1710 euros en 2018.

10. France Stratégie (2016), Classe moyenne : un Américain sur deux, deux Français sur trois, Note d'analyse n°41

11. Citons par exemple : Louis Chauvel (2006), Les classes moyennes à la dérive, Seuil.

De nombreuses études ont été effectuées pour caractériser ces mouvements majeurs. Ici, on s'appuiera notamment sur la dernière étude de l'OCDE consacrée aux classes moyennes¹² ainsi que sur l'état des lieux dressé par le CESE¹³ sur les fractures qui minent la France.

▼ Le sentiment de l'injustice sociale, facteur de déstabilisation politique

De nombreux signes témoignent de la déconnexion réciproque entre les responsables politiques et une large partie de la population. Le diagnostic du CESE mérite d'être cité.

« Deux crises sont à l'œuvre :

- une crise de légitimité, dans laquelle les citoyennes et citoyens considèrent que leurs élues et élus ne vivent pas les mêmes expériences de vie qu'elles et eux...
- une crise de l'efficacité, dans laquelle les gouvernantes et gouvernants et les institutions ne peuvent répondre à tous les défis et transitions à venir »¹⁴.

Ces mouvements s'accompagnent d'une protestation visible et médiatisée issue des classes moyennes. Ils sont d'autant plus préoccupants qu'ils se déroulent sur fond de transitions, la transition démographique, la transition économique et la transition numérique.

Le mécontentement vis-à-vis de la situation économique se répand de plus en plus parmi les ménages de la classe moyenne. La relative stagnation du niveau de vie, conjuguée au coût de la vie croissant pour le mode de vie de la classe moyenne, engendrent des désillusions et des sentiments nationalistes et antimondialistes. Tout ceci incite les électeurs à se tourner vers des politiques protectionnistes, contestataires et radicales.

La contestation s'étend à l'État-Providence, de nombreux ménages estimant beaucoup contribuer à ce dernier par leurs impôts, sans en retirer suffisamment de bénéfices sous forme de prestations et de services.

▼ La perte de confiance, facteur de déstabilisation économique

On sait qu'une classe moyenne forte et prospère est de nature à stimuler la consommation et l'investissement dans l'éducation, la santé et le logement et que la confiance est nécessaire au bon fonctionnement de toute société développée et innovante. Ces deux facteurs sont de nature à induire un cercle vertueux de croissance dynamique.

A contrario, une défiance généralisée dans le futur conduit à sous-investir dans les technologies, et à des décisions économiques sous-optimales (Brexit, protectionnisme). Ce dernier point est majeur car la révolution de l'IA est en train de bouleverser nos économies, que ce soit la France ou l'Europe.

Un retard est pris dans la diffusion de ces nouvelles technologies par rapport aux États-Unis et à la Chine et on peut craindre que les futurs géants du secteur ne soient américains ou chinois comme ce fut le cas avec la précédente vague technologique du numérique.

12. OCDE (2019), *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, OCDE, avril.

13. Michel Badré et Dominique Gillier (2019), *Fractures et transitions : réconcilier la France*, CESE, 12 mars.

14. Michel Badré et Dominique Gillier (2019), *op. cit.*, pp. 36-37.

La perte de confiance de la classe moyenne, couplée à son rétrécissement est de nature à désinciter ces ménages à investir dans l'éducation et la santé. Autrement dit, le capital humain pourrait s'en trouver pénalisé alors que les économistes ont montré combien il est important pour accélérer la compétitivité des entreprises et développer la croissance à long terme. Le manque de talents serait, à son tour, un facteur d'appauvrissement et de déstabilisation.

Si les tendances actuelles se poursuivent, le risque est grand que le cercle vicieux en cours s'accélère avec la diffusion de l'IA, dans la mesure où l'ascenseur social ne permet pas actuellement aux classes populaires et moyennes de rebondir.

▼ **L'insoutenabilité budgétaire, facteur de déstabilisation sociale**

Les tensions politiques et sociales générées par la réduction de 5 euros des montants des APL ou la hausse de la CSG non compensée pour les retraités aisés, montrent à quel point l'équilibre politique et social est sensible à toute modification dans la générosité des paramètres sociaux ou fiscaux.

Pourtant, la soutenabilité de l'État-providence n'est plus assurée dans un contexte d'érosion accélérée de la classe moyenne, sur qui repose son financement. L'État providence se trouve pris en tenaille entre deux dynamiques antagonistes : la baisse du nombre de contributeurs au système et la hausse croissante des dépenses qu'il doit supporter. C'est notamment le cas pour les retraités, avec un ratio de dépendance, c'est-à-dire le nombre de retraités supportés par actif, qui augmente. Jusqu'à présent, la solution a été d'accepter des comptes publics déficitaires : notre dette publique, l'une des plus élevées au monde, résulte de l'accumulation de déséquilibres budgétaires systématiques depuis près de 50 ans. Mais il s'agit d'une dette léguée à nos enfants, qui ne peut pas gonfler à l'infini.

Sur le plan des territoires, la déconnexion croissante entre la richesse produite et les revenus constatée par Laurent Davezies se traduit par des transferts budgétaires croissants entre territoires, dont la soutenabilité dépend aussi de cet équilibre budgétaire et politique fragile entre contributeurs et bénéficiaires.

d. Un cercle vicieux en route

En définitive, le modèle social français fait face à des inégalités importantes, résultant d'une très forte inégalité des chances, qu'il compense par une redistribution plus importante qu'ailleurs. D'où des prélèvements obligatoires qui sont un record parmi les pays développés. Ce système de redistribution repose sur les épaules en grande partie d'une classe moyenne de moins en moins nombreuse, ayant le sentiment de beaucoup l'alimenter et de ne pas en profiter.

La révolution numérique en cours aggrave ces processus et le pessimisme gagne les classes populaires et moyennes, générant de l'instabilité politique et économique ; l'épargne est d'ailleurs à son plus haut niveau compte tenu de l'inquiétude générale face à l'avenir.

En même temps, trop de talents, de travailleurs, d'idées, d'entreprises sont exclus des ressources mobilisables, si bien que l'économie s'appauvrit et que le système devient encore

moins soutenable. Les auteurs d'une étude de l'Institut Sapiens ont estimé que le déterminisme social coûte 10,1 milliards d'euros par an en recettes budgétaires et engendre un manque à gagner de 44 milliards d'euros pour l'économie dans son ensemble, du fait notamment de ces talents écartés de la vie économique.¹⁵ Ce coût ne peut que s'alourdir dans la mesure où la transformation technologique en cours menace de nombreux métiers et requiert de la part des travailleurs une adaptabilité et une agilité accrue.

Le cercle vicieux est en cours, d'autant plus redoutable qu'il est ancien, qu'il s'appuie sur « l'archipel français »¹⁶ et que la déstabilisation politique s'amplifie.

15. www.institutsapiens.fr/luttons-contre-notre-cher-determinisme-social/

16. Jérôme Fourquet (2019), *L'archipel français, naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, mars.

C. LE DÉSÉQUILIBRE RISQUE/RENTE, À L'ORIGINE DU DÉTERMINISME SOCIAL

La perception des Français que la France est une société inégalitaire renvoie au manque de mobilité sociale tout au long de la vie et d'une génération sur l'autre. La France vit avec un modèle égalisateur qui compresse fortement les inégalités monétaires résultant de ce déterminisme social. Mais ce modèle est remis en question par les mutations technologiques et sociétales en cours. En effet, notre modèle égalisateur repose sur les contributions de la classe moyenne, or elle rétrécit sous l'effet de la polarisation des emplois, et l'édifice menace de s'effondrer. Réparer l'ascenseur social devient urgent, et pour cela il faut comprendre ce qui bloque.

a. Trop de rentes de situation

Les rentes de situation se construisent dès la naissance et tout au long du parcours professionnel.

Quand les différentes études convergent pour dire que la catégorie socio professionnelle des parents détermine largement la vie professionnelle et sociale des enfants, elles décrivent une première rente de situation : le capital social, culturel et économique, accumulé par les parents. Plusieurs études montrent que le capital culturel et le capital social sont sans doute plus importants que le capital économique. Ainsi la connaissance des mécanismes d'orientation scolaire, très opaques, pourrait expliquer la surreprésentation des enfants d'enseignants dans les catégories socio-professionnelles les plus favorisées. De même, l'apprentissage des codes sociaux, l'accès à des exemples et l'insertion dans des réseaux constituent pour les acteurs de terrain des freins plus importants que le seul accès au capital financier, par exemple au moment de monter un projet d'entreprise.

Une deuxième rente de situation, qui découle de la première, concerne le statut socio-professionnel, qui est largement déterminé par la situation des parents et par la formation initiale, et qui se maintient tout au long de la vie. En particulier, le rôle déterminant du diplôme, sanctionnant la formation initiale, dans toute la suite du parcours social et professionnel est un facteur d'autant plus fort de déterminisme social qu'il dépend largement de l'investissement éducatif consenti par les parents. En outre, le déclassement que subissent de nombreux diplômés le renforce, au moins en perception, car il dément la promesse de progression sociale de notre système éducatif.

Plusieurs fractures viennent alors se combiner, durant la vie professionnelle :

- la première fracture concerne la situation d'emploi ou de chômage : c'est le problème de dualité du marché du travail en France et de la difficulté pour un chômeur à retrouver un emploi stable ;
- au sein de l'emploi, il faut distinguer des statuts plus ou moins protégés : CDI d'une part, et CDD et temps partiels d'autre part. La frontière est peu poreuse entre les deux catégories d'emploi, et les implications sont importantes en termes de revenu, d'accès au logement, au crédit, à la santé, à l'éducation des enfants, etc. ;

- certaines catégories d'activité sont particulièrement protégées : certaines parties de la fonction publique, des régimes spéciaux et des professions réglementées bénéficient de rentes de situation combinant avantages monétaires (niveau et stabilité des revenus tout au long de la vie) et statut social avantageux.

La formation professionnelle créait jusqu'à peu une rente de situation supplémentaire, celle des qualifications. En effet, avant la loi Liberté de choisir son avenir professionnel et le Plan d'investissement compétences en cours de mise en œuvre, c'étaient les cadres et les employés les mieux formés qui bénéficiaient le plus de formation professionnelle. De fait, la formation professionnelle a contribué à accentuer les rentes de situation obtenues en début de vie professionnelle.

Lieu de résidence, logement, santé, accès aux services publics : on voit bien qu'il y a des interactions entre ces sujet et la catégorie socio-professionnelle dans les deux sens, avec pour effet le plus souvent d'accentuer le déterminisme social.

b. Le déterminisme social, un déséquilibre risque/rente

Nous privilégions collectivement la recherche de rentes de situation à la prise de risque et à l'initiative.

Les expressions d'inégalité des chances, de manque de mobilité sociale, de déterminisme social ou encore d'ascenseur social en panne, renvoient toutes à l'existence de rentes de situation. Cela signifie que certains bénéficient de manière assurée (c'est-à-dire sans risque), tout au long de leur vie, voire sur plusieurs générations, de situations sociales et économiques meilleures que d'autres. L'existence de ces rentes de situation est consubstantielle d'un partage des risques inéquitable. En effet, le risque est inhérent à la vie économique, si certains en sont protégés, c'est qu'il est davantage porté par d'autres : le risque économique se concentre alors sur ceux qui ne bénéficient pas de ces rentes de situation. D'ailleurs, parler de partage inéquitable des risques est sémantiquement équivalent à parler d'inégalité des chances.

Cette redéfinition du déterminisme social en déséquilibre risque/rente permet d'expliquer pourquoi le problème devient de plus en plus aigu. En effet, le contexte présent de mutations technologiques et sociétales se caractérise par une augmentation du risque économique. La charge de risque s'accroît donc sur ceux qui ne bénéficient pas de rentes de situation, en quelque sorte qui « n'ont pas eu de chance » à la naissance ou au début de leur vie, et pour ceux qui subissent des accidents de parcours. Les effets de cette insécurité économique accrue se trouvent renforcés par ses conséquences négatives sur la croissance économique.

c. Égalité des chances et croissance économique vont de pair

En créant un déséquilibre risque/rente, l'inégalité des chances freine la croissance économique.

L'existence d'un déséquilibre dans le partage des risques et de rentes de situation est de nature à créer des inefficiences économiques, et donc à freiner la création de richesses pour la collectivité, c'est-à-dire la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat, et plus généralement le développement économique et social.

Cette relation négative passe par deux canaux bien distincts : le manque de diversité et d'incitation à prendre des risques d'une part, et les freins à l'activité économique d'autre part, ce qui constitue précisément des freins à la création de richesse.

Le premier canal, celui du manque de diversité, est une conséquence directe du manque de mobilité sociale. D'une part, en pénalisant un grand nombre de personnes, du fait de leur origine sociale, dans leur épanouissement professionnel, l'économie renonce à une offre potentielle de talents et s'appauvrit. D'autre part, au niveau des individus eux-mêmes, l'existence de rentes de situation désincite la prise de risque, qui est pourtant nécessaire pour innover et donc faire de la croissance économique. Les individus sont d'autant moins incités à prendre des risques qu'ils bénéficient au départ d'une rente de situation, et que les bénéfices qu'ils perdent en cas d'échec sont élevés.

Le second canal est celui des freins à l'activité. Il s'agit d'un canal plus indirect, mais tout aussi délétère. L'existence d'une inégalité des chances importante, avec un écartement des trajectoires socio-professionnelles à partir du plus jeune âge puis tout au long de la vie, explique les inégalités monétaires importantes observées avant redistribution. Le constat que tout se joue avant 30 ans nourrit de plus un sentiment d'injustice fort. Au total, les inégalités monétaires, parce qu'elles résultent d'une inégalité des chances, génèrent une demande forte de redistribution sociale et fiscale, nécessaire pour préserver la cohésion sociale. Depuis le « leaked bucket » de l'économiste américain Okun, on sait que la redistribution s'accompagne nécessairement d'inefficience économique, et que ces freins sont à la hauteur de l'amplitude de la redistribution effectuée. Tout en réduisant les écarts de revenus, les aides monétaires, tout comme la fiscalité, pénalisent le travail et la prise de risque à tous les niveaux de l'échelle de revenus. Les effets désincitatifs au retour à l'emploi de la combinaison des diverses aides et des impôts et charges sont bien documentés pour les niveaux de revenus les plus faibles et un peu supérieurs au SMIC. La forte progressivité de l'impôt, qui a atteint des niveaux confiscatoires en 2012, a un effet fortement désincitatif pour les personnes les plus qualifiées qui, pour certaines, choisissent de changer de résidence fiscale.

▼ Réciproquement, le manque de croissance accentue l'inégalité des chances.

Les effets négatifs du déterminisme social sur la création de richesses pour la collectivité ne sont qu'une partie du problème. La relation de causalité inverse est aussi vraie : le manque de croissance économique est un facteur d'inégalité des chances. Ainsi, historiquement, les périodes de croissance forte ont permis davantage de mobilité sociale. C'est vrai pour la période des Trente glorieuses, qui est associée, en France comme ailleurs, à un sentiment de forte mobilité sociale. C'est également vrai depuis

quelques décennies dans les principales économies émergentes, qui ont vu l'émergence d'une classe moyenne et en même temps une réduction rapide de la pauvreté.

La croissance économique facilite la mobilité sociale par plusieurs canaux : par la création de richesses et l'élévation générale des niveaux de vie qui l'accompagne, par l'emploi qui se crée et qui est le premier levier de distribution de richesses et donc de réduction des inégalités, par les opportunités qu'elle ouvre en termes de création d'entreprise ou d'innovation, par les financements qu'elle permet de mobiliser, mais aussi par le climat de confiance qu'elle instaure, propice à la prise de risque individuel et à l'épanouissement personnel. À l'inverse, l'affaiblissement de l'activité économique a plutôt tendance à ralentir l'ascenseur social tout en accentuant le niveau de risque dans l'économie.

C'est donc un véritable carré toxique qui boucle entre d'une part, l'existence de rentes de situation et d'inégalités des chances fortes, et d'autre part, une création de richesse ralentie. Cette dynamique auto-entretendue est la vraie cause de la panne d'ascenseur social en France : manque d'égalité des chances d'un côté, manque de croissance économique de l'autre. Il faut donc s'attaquer à ces deux problèmes de front pour véritablement réparer l'ascenseur social.

D. RÉPARER L'ASCENSEUR SOCIAL : LE RÔLE CENTRAL DES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES

a. Nous devons changer notre rapport au risque, à la réussite et à l'échec pour nous donner les moyens de saisir les opportunités d'un monde plus risqué

L'inégalité des chances explique, pour une grande part, la défiance exprimée en France à l'égard du monde qui vient, qui sera par nature plus risqué. Mais il contient en germe d'exceptionnelles opportunités, compte tenu des nombreuses transitions en cours (démographiques, technologiques, économiques et écologiques) à condition que tout le monde puisse s'en saisir. Les inégalités de chances, la grande faiblesse de la France et une source majeure du malaise des classes moyennes, ne sont pas une donnée immuable pour un pays très attaché à l'égalité comme la France. Notre capacité à rétablir l'égalité des chances sera déterminante pour tirer parti des transformations au lieu d'en souffrir.

PROPOSITION 1

Rééquilibrer notre rapport collectif au risque, à la réussite et à l'échec, une condition nécessaire pour rétablir l'égalité des chances.

On peut pour ce faire s'inspirer des pays nordiques où les conditions sont assurées pour favoriser les prises d'initiative des individus tout au long de la vie, tout en leur offrant des matelas de sécurité et des tremplins pour rebondir en cas d'accident de parcours. On peut aussi mentionner les pays anglo-saxons où l'attitude, tant vis-à-vis de la réussite que de l'échec, favorise là aussi l'esprit d'entreprise et l'innovation, et qui occupent aujourd'hui une place de leader dans la révolution industrielle en cours. Aucun de ces pays ne présente un modèle parfait en matière d'égalité des chances, les inégalités devant le logement ou l'emploi en Suède comme les inégalités de patrimoines aux États-Unis sont là pour le rappeler, mais il est utile de s'inspirer de ce qui marche.

Pour s'attaquer à l'inégalité des chances, il faut mieux accepter socialement la réussite individuelle ainsi que l'échec. En France, l'égalité des revenus n'empêche pas la société d'être fortement inégalitaire, car les individus suivent des trajectoires relativement prédéterminées qui ont peu à voir avec leur mérite individuel. La réussite économique est perçue avec défiance, ce qui va de pair avec une fiscalité élevée. La véritable égalité des chances doit permettre au contraire aux mérites individuels de s'exprimer, et de se traduire en bénéfices économiques et sociaux tant pour l'individu que pour la collectivité. Il faut alors accepter et valoriser les réussites personnelles qui résultent de la prise de risque et de l'effort, tout en s'attaquant à tout ce qui nuit à l'égalité des chances. En parallèle, l'échec ou l'accident de parcours ne doit pas laisser de stigmates permanents, économiques, sociaux ou moraux au preneur de risque : la tolérance à l'échec est une condition nécessaire à la prise de risque.

b. Les politiques publiques nationales doivent intégrer, de manière prioritaire, l'objectif d'égalité des chances

PROPOSITION 2

Donner au système éducatif pour objectif premier l'égalité des chances des individus pour commencer leur vie économique et sociale. L'éducation, au sens large, est le premier levier d'égalité des chances. Le déterminisme social se fait aujourd'hui pour une large partie à l'école, dès le plus jeune âge. Les problèmes rencontrés par de nombreux jeunes, souvent sortis du système scolaire sans qualification minimale ni connaissance suffisante du fonctionnement du marché du travail, montrent que l'égalité des chances doit se construire tout au long de l'éducation. Le projet de réforme de l'école en cours va dans la bonne direction, mais la logique d'égalité des chances doit être étendue à tout le système éducatif.

PROPOSITION 3

Rénover le système redistributif pour inciter davantage à l'initiative et à la prise de risque. D'une part, la protection sociale doit offrir des filets de sécurité permettant d'amortir les chocs économiques et sociaux, mais elle doit inciter les individus au retour à l'activité économique dès qu'ils en ont la possibilité. D'autre part, les prélèvements fiscaux et sociaux, qui sont constitutifs du financement de la solidarité nationale, doivent préserver la motivation des individus à créer plus de richesse pour eux-mêmes et pour la collectivité. Un plafonnement des taux de prélèvements marginaux pourrait être inscrit dans la loi, ce qui signifie qu'un individu ne devrait jamais devoir payer en impôts et charges sociales plus d'un certain quantum (par exemple 40 % ou 50 %) de la richesse supplémentaire qu'il produit.

PROPOSITION 4

Inscrire un objectif d'égalité d'accès et de qualité pour les services publics prioritaires dans les territoires. Même si le sentiment d'abandon qui s'exprime dans les territoires doit être nuancé par une présence généralement importante des services publics, les différences en accessibilité mais aussi en qualité sont importantes, et contribuent au ressenti d'inégalité des chances. On peut s'interroger sur la capacité matérielle d'un pays comme la France à maintenir un niveau uniformément élevé de services publics sur tout le territoire, mais il convient de maintenir une égalité d'accès et de qualité pour les services les plus prioritaires.

PROPOSITION 5

Mettre l'entreprise au cœur de l'ascenseur social, car la seule action des politiques publiques ne suffit pas à garantir l'égalité des chances. Une raison à cela est le rôle central que joue la vie professionnelle, qui se passe le plus souvent dans les entreprises, dans la vie des gens et dans leur parcours économique et social. La reconnexion entre le milieu éducatif, jusqu'à l'université, et le monde de l'entreprise, doit contribuer à améliorer l'insertion professionnelle des jeunes et à réparer l'ascenseur social. À ceci s'ajoute le besoin de dynamisme entrepreneurial dans les territoires, pour augmenter le nombre de places dans l'ascenseur social pour ceux qui y vivent.

c. Les entreprises doivent être reconnues et accompagnées dans leur mission de moteur principal de l'ascenseur social

Une fois que les personnes ont quitté le système éducatif, c'est au sein des entreprises que se construit l'ascenseur social. Les entreprises peuvent contribuer à l'égalité des chances à toutes les étapes de la vie professionnelle : au moment du recrutement, durant la vie dans l'entreprise et durant les périodes de transition entre deux expériences professionnelles.

Pour que les entreprises puissent jouer leur rôle dans l'ascenseur social, il faut résoudre les difficultés de recrutement et améliorer l'inclusion par l'emploi dans l'entreprise.

Le recrutement par une entreprise constitue en soi une ascension sociale. Or paradoxalement, les entreprises sont aujourd'hui confrontées à des difficultés de recrutement record : beaucoup d'entreprises n'arrivent pas à pourvoir les postes qu'elles offrent, le plus souvent par manque de candidats. Alors que la France souffre encore d'un chômage de masse et que l'ascenseur social est en panne, résoudre ces difficultés de recrutement fait figure de priorité. De plus en plus d'entreprises ou de fédérations professionnelles mettent en place des solutions innovantes en la matière : mise en relation, formation, solutions de transports ou de logement. Les problèmes de mobilité géographique et de freins au retour à l'emploi invitent à une plus grande coopération public-privé.

PROPOSITION 6

Promouvoir les bonnes pratiques pour faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi dans l'entreprise, notamment pour les catégories de personnes qui sont les plus touchées par le chômage et l'inactivité.

PROPOSITION 7

Associer davantage les entreprises dans la conception et la coordination des politiques publiques pour la mobilité géographique des actifs (transports, logement, services publics) et dans les politiques d'insertion professionnelle et de retour à l'emploi.

Sur un horizon plus long, il est important d'améliorer l'adéquation entre le bagage éducatif reçu par les futurs actifs durant leur scolarité, et les besoins en compétences et qualifications des entreprises. En effet, le paradoxe des difficultés de recrutement dans un contexte de chômage de masse traduit aussi, pour partie, un décalage structurel de niveau et de champ de compétences offertes par rapport aux besoins des entreprises qui recrutent.

PROPOSITION 8

Associer davantage les entreprises à l'orientation des élèves, à la conception de la scolarité et des parcours de formation, au sein des instances de pilotage nationales et locales.

PROPOSITION 9

Permettre aux entreprises d'accompagner les jeunes dès le secondaire dans leur parcours de formation, tant sur le plan de l'aide à l'orientation que sur le plan matériel.

La qualification et l'employabilité sont les moteurs de l'ascenseur social durant la vie professionnelle

L'ascenseur social doit fonctionner au sein de l'entreprise, par la qualification et l'amélioration continue des conditions d'employabilité. Certaines entreprises réussissent à créer une véritable dynamique de promotion interne, particulièrement gratifiante pour les employés et bénéfique pour leur image. Beaucoup mènent des politiques ambitieuses de diversité et d'inclusion sociale, les salariés étant devenus par ailleurs de plus en plus sensibles et exigeants sur le sujet d'égalité des chances en entreprise. Mais le manque global de mobilité sociale tout au long de la vie montre que ces bonnes pratiques sont plutôt l'exception que la règle. Et les difficultés qu'éprouvent les seniors pour trouver un emploi résultent bien souvent d'une perte de capital humain tout au long de la vie dans certains secteurs et métiers, reflétant un ascenseur social inversé.

PROPOSITION 10

Mieux diffuser les bonnes pratiques en matière d'égalité des chances dans l'entreprise.

L'employabilité tout au long de la vie devient un défi majeur du fait des mutations technologiques en cours, qui démonétisent les compétences acquises par le passé, alors que la progression de l'espérance de vie pousse à allonger les carrières professionnelles. La réforme de la formation professionnelle de 2018 va dans le bon sens car elle place les entreprises au cœur du système. Pour autant, le futur système de formation professionnelle ne couvrira qu'une partie des efforts d'investissement des entreprises dans le capital humain de leurs employés.

Une grande partie de l'investissement en capital humain continuera de se faire au sein même des entreprises et devra alors être davantage valorisé, sous forme de qualifications reconnues attestant des compétences acquises. En outre, beaucoup de chefs d'entreprises, notamment les plus petites qui ne disposent pas de service RH par exemple, auront besoin d'être accompagnés dans cet effort général d'investissement dans de nouvelles compétences, en généralisant par exemple la mutualisation des formations au niveau local, comme c'est déjà le cas dans certains secteurs et territoires.

PROPOSITION 11

Accompagner les efforts de formation au niveau des entreprises par la diffusion de bonnes pratiques, notamment au niveau de la coordination et de la mutualisation des efforts en formation localement.

PROPOSITION 12

Expérimenter la possibilité pour les entreprises d'intégrer certaines dépenses de formation dans la rémunération individuelle des salariés, dépenses qui seraient désocialisées et défiscalisées au même titre que l'épargne salariale.

Les actifs doivent pouvoir compter sur une 2nde chance en cas d'accident de parcours

Par rapport à d'autres pays, la France se distingue par la difficulté qu'ont les personnes à changer de voie ou à rebondir professionnellement après un échec (licenciement, échec d'un projet entrepreneurial), voire après un accident de la vie. Le caractère déterminant de la formation initiale et des premières années de vie professionnelle tient aussi en l'absence de possibilité de rebond, notamment par la formation, tout au long de la vie professionnelle. Ce modèle de parcours professionnel, avec des trajectoires très rigides prédéterminées par le diplôme et des sorties de route trop souvent définitives, risque de devenir un facteur d'exclusion sociale massive avec la fragmentation des carrières. Les mutations à venir exigent un nouveau modèle, avec des passerelles et des tremplins pour rebondir tout au long de la vie.

À l'échelle de l'individu, il faut notamment avoir la possibilité de rebondir et changer de voie. Les entreprises ont un rôle à jouer en termes d'expression des besoins, d'accompagnement, éventuellement de financement des transitions professionnelles. Elles ont besoin d'être aidées par le partage et la mise à disposition de l'information, mais aussi par la définition d'un cadre souple et incitatif.

PROPOSITION 13

Expérimenter au sein de Pôle emploi des mécanismes « 2^e chance » permettant à des personnes de redémarrer une carrière professionnelle à tout moment de leur vie active, sur le modèle des meilleures pratiques européennes, notamment dans les pays nordiques.

À plus grande échelle, dans un horizon assez proche, il faudra sans doute envisager des plans massifs de requalification d'actifs à de nouvelles pratiques professionnelles, pour accompagner les mutations technologiques en cours. Les organisations professionnelles et syndicales ont un rôle à jouer pour organiser ces transitions qui pourront mettre en jeu plusieurs secteurs d'activité.

PROPOSITION 14

Intégrer dans les travaux liés au pilotage des politiques publiques de l'emploi aux niveaux national et local une évaluation des besoins de déplacements massifs de main d'œuvre vers les secteurs en tension, et des besoins de formations et de qualifications à déployer.

d. Dans les territoires, il faut augmenter les opportunités d'ascension sociale par la dynamique entrepreneuriale

L'ascenseur social fonctionne mieux dans les bassins d'emploi les plus dynamiques que dans les autres : la progression des niveaux de vie y est plus rapide, le chômage plus faible, les services publics plus accessibles et de meilleure qualité. Une partie de ces différences tient à des facteurs exogènes, souvent historiques et parfois liés à des arbitrages politiques nationaux (comme par exemple le tracé d'un axe de communication majeur). Mais les conditions d'attractivité locale jouent aussi un rôle important.

Pour réparer l'ascenseur social dans les territoires les plus fragiles, il faut s'attaquer aux différents foyers de difficultés rencontrés par les entreprises pour s'y installer et s'y développer : conditions de vie pour les salariés (services publics, transports, santé, éducation), infrastructures au service du tissu productif, animation du marché du travail et structure et niveau des prélèvements obligatoires.

Les régions sont le bon niveau pour une gouvernance des politiques économiques qui doit être ancrée sur le terrain mais rester cohérente, en évitant les initiatives qui ne feraient que déplacer le problème de quelques kilomètres. Dans la mesure où les régions françaises ont la taille de certains pays de l'Union européenne, une partie de ces politiques pourra rester déléguée à des niveaux infrarégionaux, la région assurant leur cohérence d'ensemble.

PROPOSITION 15

Confier davantage aux régions la responsabilité des politiques économiques (mobilité, emploi, formation, énergie, environnement, attractivité), ainsi que celle du financement de ces politiques.

Pour la dynamique économique territoriale, les exemples étrangers (États-Unis, Suède) montrent que les pôles universitaires jouent un véritable rôle de locomotive, dès lors qu'ils sont insérés dans le tissu économique local. L'émergence de pôles universitaires de classe mondiale, largement autonomes et irriguant les entreprises locales de compétences et d'innovations, est un moyen de générer durablement de la richesse dans nos territoires à l'heure des grandes révolutions technologiques. Pour cela, il faut renforcer les marges d'autonomie financière et stratégique des universités et faciliter leurs relations avec les entreprises, y compris en termes de proximité géographique et de financement.

PROPOSITION 16

Renforcer les marges d'autonomie financière et stratégique des universités et faciliter leurs relations avec les entreprises, y compris en termes de proximité géographique, pour favoriser l'émergence de pôles universitaires majeurs insérés dans le tissu économique local.



MEDEF

55 avenues Bosquet - 75007 Paris

01 53 59 19 19

www.medef.com

Tous droits réservés - Dépôt légal : août 2019